

Le Petit Carennacais

Bulletin trimestriel
Septembre 2026

LE JOURNAL DES HABITANTS DE LA COMMUNE - ACTUALITÉS ET INFOS PRATIQUES



LE MOT DU MAIRE

Alors que s'achève la saison estivale touristique, qui a animé notre commune, il est l'heure de tourner notre regard vers la rentrée.

Avant tout, je tiens à insister sur des valeurs qui nous sont chères et qui font la force de notre cadre de vie : **le respect et le civisme**. Ce sont les fondations indispensables du « vivre ensemble »

Ce mois de septembre verra la fin de l'enquête publique concernant la réfection de la chaussée du bras de l'Ermitage (la digue) ainsi que le début des travaux de butonnage sur l'église et le château. Un lancement de 2 projets qui marquent une étape importante pour l'avenir de Carennac.

Cet été fut l'occasion de mesurer la force de la **cohésion** qui règne au sein de notre équipe municipale. Cet engagement s'est concrétisé de manière très tangible à travers la participation active d'élus et d'habitants par de nombreuses **tâches physiques et de terrain**. Nous tenons à les remercier chaleureusement. Cet investissement de tous les instants est précieux. Il témoigne d'une volonté commune de faire bouger les lignes et d'entretenir notre commune avec une certaine rigueur. C'est un travail de fond, parfois exigeant, qui mérite d'être salué et encouragé, car nous en aurons certainement encore grand besoin à l'avenir !

Excellente rentrée à toutes et à tous,

Jean Christophe CID

INVITATION PLANTATION DU MAI ET TEMPS DE PARTAGE AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 9 OCTOBRE À 19H30

L'équipe municipale a choisi de laisser passer les grosses chaleurs pour célébrer la traditionnelle plantation du mai à la suite des élections municipales.

Le choix de la plantation s'est porté sur un arbre pour la cour de l'école, lieu de vie de nos plus jeunes qui s'en trouvera agrémenté et mieux ombragé à l'avenir.

Cette célébration sera l'occasion de faire état d'un bilan de ces premiers mois, d'échanger avec la population et de terminer par un pot offert par le Conseil municipal.

Nous vous attendons nombreux Vendredi 9 octobre à 19h30 dans la cour de l'école.

QUOI DE NEUF À CARENNAC ?

TRAVAUX SUR LA CHAUSSÉE EN AMONT DU BRAS DE L'ERMITAGE CONSULTATION DU PUBLIC

Le projet de maintien de l'eau vive au pied de Carennac a été au cœur des discussions de l'été.

Concernant la phase primordiale de réfection de la chaussée, la consultation du public démarrée le 11 juin se terminera le 11 septembre. Chacun a donc la possibilité de formuler des observations jusqu'à cette date, soit lors de la permanence du 2 septembre de 9h à 12h en mairie de Carennac, soit par courrier adressé à la mairie de Carennac à l'attention du commissaire enquêteur avec mention "Chaussée de Carennac", soit directement en mairie sur le registre attitré, ou encore sur le site <https://liv.adm-occitanie.fr/> rubrique "Consultation en cours".

La population a pu prendre connaissance de la nature des travaux et s'exprimer à ce sujet lors des réunions publiques, et des rencontres avec le commissaire enquêteur.

À l'issue de la consultation, la remise du rapport au Préfet et la phase de décision qui s'en suit peuvent durer de 2 à 3 mois. L'objectif est un démarrage des travaux en juin 2027 pour une période de 3 mois, puis un second temps de travaux en juin 2028 pour une nouvelle période de 3 mois.

Il nous paraît important de signaler que les engins de travaux ne seront pas autorisés à emprunter le pont de Carennac pour des raisons de sécurité durant les travaux, et qu'ils seront donc déviés par des itinéraires passant par Prudhomat et Bretenoux.

Toujours pour des raisons de sécurité, toute baignade sera interdite sur la zone de travaux et les embarcations devront respecter un itinéraire précis mentionné au niveau de la zone de travaux. Nous continuerons de vous informer.

En attendant de retrouver une eau plus saine dans le bras de l'Ermitage, la municipalité a mis en place cet été des panneaux de prévention "Danger, envasement sévère" à l'attention des embarcations naviguant sur le bras. Nous déconseillons fortement de mettre pied à terre sur les bancs de vase ainsi qu'en bordure du bras.

Signalons aussi que le plan d'eau a été nettoyé d'une partie des herbes aquatiques qui prolifèrent en eaux stagnantes, et gênent la navigation, grâce à la mobilisation de l'association *Les Barques de Carennac*, soutenue par des volontaires. Nous les remercions de ce nettoyage d'entretien.

TRAVAUX DE BUTONNAGE SUR LE CHÂTEAU ET L'ÉGLISE DE CARENNAC UN AUTRE GRAND SUJET

Le démarrage des travaux est prévu courant septembre.

Cela implique, pour l'église, la fermeture de 2 chapelles (sacristie et chapelle précédente) et un renforcement par butonnage à l'extérieur. Le centre de la nef et une travée nord seront sondés, dallages retirés, afin de connaître les sols.

Il est extrêmement urgent d'agir pour éviter d'avoir un jour à fermer totalement l'église, comme à Martel par exemple. L'église et le château ont en effet subi des désordres structurels très importants nécessitant une étude et la pose de capteurs pour une surveillance continue. Cauvaldor a pris en charge le coût de cette surveillance, en attendant le butonnage de renforcement des zones sensibles.

ENTRETIEN ESTIVAL DE LA COMMUNE

Cet été vous avez peut-être croisé Mathieu Gasser, embauché à temps partiel en attendant le retour de Christophe Allier, alors en arrêt maladie depuis juin.

Afin de pallier le manque de main d'œuvre, les élus ainsi que des habitants et commerçants volontaires ont assumé l'arrosage des diverses plantations de la commune. Ils ont également participé à des actions de nettoyage dans le bourg et à Magnagues, et à des travaux divers durant plusieurs semaines. Nous les en remercions vivement, la saison estivale nécessitant une surveillance et un entretien sans relâche.

MAGNAGUES : SECURITE RD 3 ET ROUTE DE PADIRAC

En parallèle d'une demande des riverains de trouver une solution pour sécuriser la RD3 sur la portion montant à Magnagues, et la route communale dite "de Padirac", des élus ont sollicité le Service Territorial Routier afin d'envisager une possibilité de limiter la circulation sur ces routes très empruntées dernièrement pour aller sur Padirac, notamment par de gros véhicules.

Après le comptage réalisé en juin sur la RD3, le STR a validé une limitation de gabarit sauf desserte locale sur la RD3, qui doit être couplée à un arrêté municipal de même limitation sur la route communale dite "de Padirac". L'objectif est aussi d'enrayer la proposition systématique de l'itinéraire sur les applications GPS.

SI ON PARLAIT RÈGLES DE BONNE CONDUITE ?

Le secrétariat de la mairie est trop souvent le lieu de plaintes diverses et variées ne concernant que des comportements inappropriés à la vie en communauté.

Vous, habitants, jouez un rôle essentiel dans la préservation non seulement de l'image de notre commune, mais aussi de sa qualité de vie pour tous. Ces problèmes devenant bien trop récurrents, la municipalité a décidé de pouvoir faire appel afin de verbaliser les infractions de stationnement dit "dangereux" et "très gênant", ainsi que les dépôts sauvages de déchets.

STATIONNEMENT

Les Carennacois sont invités à garer leur véhicule sur leur terrain, sinon à se procurer une place de stationnement à l'année auprès de la municipalité, il reste des places disponibles.

Le parking réservé aux salariés de l'Office de tourisme et du Pays d'art et d'histoire leur est donc, ...**RÉSERVÉ** !

Il est possible pour les Carennacois ne disposant pas de terrain ou de place de parking, de se garer sur le parking du Vieux Quercy gratuitement, en apposant le papillon de la municipalité distribué sur demande, et en respectant un principe de stationnement en bataille ou en épi.

Tout stationnement sur voie d'accès secours est strictement **INTERDIT** et immédiatement verbalisable.

Tout stationnement sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite sera verbalisé, si absence de la carte "Mobilité inclusion" sur le véhicule.

Nous constatons **TOUS LES JOURS** des stationnements irréguliers, interdits et gênants, ce qui a encouragé fortement la municipalité à verbaliser les contrevenants.

INFOS SYDED - CONSIGNES DE TRI

"Un bon tri, c'est un geste simple qui protège l'environnement et permet de mieux maîtriser les coûts de traitement. Emballages, verre, biodéchets : chaque déchet a son conteneur.

En triant mieux et en compostant, vous favorisez un recyclage de qualité. Merci à chacun pour son engagement au quotidien."

SYDED : portes ouvertes samedi 19 septembre de 10h à 18h à Catus, rte des Matalines - Visite du site et ateliers

Élue référente environnement SYDED : Colette Proença

Stop aux dépôts sauvages dans ou devant les containers!
Les objets **non recyclables**, volumineux ou non, ainsi que les tailles de végétaux doivent être déposés en déchetterie.

HORAIRES DECHETTERIES

Nous disposons à proximité de deux déchetteries :

- Glanes, ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h - Tél : 06.07.31.71.74
- Vayrac, ouverte lundi et mercredi de 14h à 18h, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 05.65.32.66.21

Le site internet du Syded vous informe (horaires, consignes, actualités), et vous permet d'obtenir votre pass :

<https://syded-lot.fr/>

DES HORAIRES POUR FAIRE DU BRUIT !

Les dimanches et jours fériés, les travaux bruyants, tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, c'est de 10h à 12h uniquement ! Pensons aux voisins et aux temps de repos !

DÉJECTIONS CANINES

Il est obligatoire de ramasser les excréments de son chien sur le domaine public. Ne pas respecter cette obligation est amendable (contravention de 4^e classe), et laisser un chien libre pour le laisser faire ses besoins est une nuisance pour les voisins, les piétons et les usagers d'espaces publics (pensons aux enfants !).

ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION ET VALORISATION DES DEVANTS D'HABITATION

Comme précisé plus haut, une équipe de volontaires a œuvré à certains nettoyages dans le bourg et à Magnagues durant plusieurs semaines, en complément du travail des employés communaux (désherbage et débroussaillage). Cette action mérite d'être reconnue et encouragée par tout un chacun en continuant d'entretenir régulièrement son devant de maison, tailler ses haies, nettoyer ses murs.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Lundi : 13h30 à 17h
- Mardi : 8h à 12h
- Jeudi : 8h à 12h

Site internet officiel de la mairie : <https://www.carennac.fr/>

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Lundi : 16h30 à 18h - Jeudi : 17h30 à 19h
- Mercredi : 9h à 12h - 1er samedi du mois : 10h à 12h

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

- Lundi : 13h30 à 16h30
- Mardi : 9h à 12h
- Jeudi : 9h à 12h
- Vendredi : 9h à 12h

CET AUTOMNE À CARENNAC

AGENDA DES ASSOCIATIONS

- **Du 25 août au 06 septembre : expo photo "A table",** Chauffoir des moines, Melva et J-François Fraysse 06.23.60.91.69
- **Du 1 au 27 septembre : expo photo Jean Dieuzaide,** N.Neumann, en partenariat avec la municipalité et AVEC
- **Mercredi 2 septembre : reprise des activités du Club des Aînés-Calypso**
- **Vendredi 4 septembre à 17h : Marché chez l'habitant,** chez Michel et Francette FOUQUET, organisé par l'AVEC - 06.69.66.89.72
- **Samedi 5 septembre : Fête de Magnagues,** aubades l'après-midi, soirée repas et musique avec Minute Papillon, organisé par Magnagues animations et le Comité des fêtes de Carennac - 06.30.26.26.88 / 06.62.94.49.47
- **Samedi 12 septembre, de 14h à 18h : Forum des associations carennacoises,** parc du château - organisé par l'AVEC - 06.85.51.93.22
- **Samedi 12 septembre à 19h : Repas de la société de chasse de Carennac/Gintrac,** à la SDF de Magnagues: 06.18.71.12.72 06.86.89.46.47
- **Dimanche 4 octobre : Déjeuner-spectacle Cabaret gaillard** - Club des Aînés-Calypso - 06.62.94.49.47

Elu référent des associations : Patrice Werner

"QUI QUOI OÙ" ET RENDEZ-VOUS PAYS D'ART ET D'HISTOIRE"

Ces riches animations pour petits et grands, à Carennac et sur tout Cauvaldor, sont disponibles à la mairie, à l'Office de tourisme et sur les sites internet dédiés de Cauvaldor "mes sorties mes loisirs" et "Pays d'art et d'histoire".

ENTRE NOUS

ENQUÊTE DE CAMPAGNE, SUITE

Nous continuons à répondre à vos demandes au fur et à mesure de nos avancées.

- **Le panneau d'affichage de Magnagues** a été remplacé. Chacun est prié de respecter ce matériel et son utilisation : il est exclusivement réservé aux affichages mis en place par la municipalité.
- **Information obsèques** : Il a été décidé de recommencer à faire sonner le glas dans les églises de Carennac et Magnagues le jour ou lendemain du décès d'un habitant. Sonner le glas prévient la population, qui peut alors s'informer d'elle-même, la publication la plus officielle étant celle des avis d'obsèques du quotidien *la Dépêche*.
- **Noël des Aînés** : il a été décidé de rester sur le cadeau d'un colis de fêtes. L'idée du repas au restaurant avec participation laisse à l'écart une partie de la population concernée, moins mobile ou moins aisée, au détriment du lien social. L'organisation d'un repas par la commune est malheureusement trop coûteuse.
- **Le ramassage scolaire** dépendant de la Région, toute question ou demande est à formuler à la Région de manière

LES COMMERCE ET ARTISANS CARENNACOIS

- Suite à notre liste parue en juin, un ajout est à faire, quelle chance !
- *Eugénie Prunet*, Pet sitter à domicile et conciergerie 07.88.14.96.41

Plus de détails sur le site mairie : <https://www.carennac.fr/>
Liste non exhaustive, contact mise à jour : Sarah Dissac

APPEL AUX DON

Comme chaque année la commune est preneuse de boutures, rejets, divisions de végétaux pour orner nos espaces publics.

Contact : Christophe Allier